

qui nous vous adressons nos humbles prières, soit qu'ils appartiennent encore au siècle présent, soit que, délivrés de leur corps mortel, ils soient entrés dans la vie future, obtiennent de votre bonté, par l'intercession de tous vos Saints, la rémission de tous leurs péchés. Nous vous en prions par Notre-Seigneur Jésus-Christ, votre Fils, qui, étant Dieu, vit et règne avec vous, en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. — R. Ainsi soit-il.

ÿ. Que le Seigneur tout-puissant et miséricordieux nous exauce. — R. Ainsi soit-il.

ÿ. Que les âmes des fidèles reposent en paix par la miséricorde de Dieu. — R. Ainsi soit-il.

fúndere preces dekrétimus, quosque vel præsens sæculum adhuc in carne rétinét, vel futurum jam exúto corpore suscepit, intercedéntibus ómnibus Sanctis tuis, pietátis tuæ cleméntia, ómnium delictórum suórum véniam consequántur. Per Dóminum nostrum Jesum Christum Filium tuum, qui tecum vivit et regnat, in unitáte Spiritus sancti, Deus, per ómnia sæcula sæculórum. — R. Amen.

ÿ. Exáudiat nos omnipotens et miséricors Dóminus. — R. Amen.

ÿ. Et fidélium ánima per misericórdiam Dei requiescant in pace. — R. Amen.



CÉRÉMONIE DE LA PRISE D'HABIT

BÉNÉDICTION DES HABITS RELIGIEUX

(La formule de bénédiction qui suit a été approuvée par la Sacrée Congrégation des Rites, le 6 mars 1896.)

ÿ. Adjutórium nostrum in nómine Dómini.

R. Qui fecit cælum et terram.

ÿ. Dómine, exáudi oratióem meam.

R. Et clamor meus ad te véniat.

ÿ. Dóminus vobiscum.

R. Et cum spiritu tuo.

ORÉMUS

DEUS, æternórum bonórum fidelíssime promissor, certíssime persolútor, qui vestiméntum salutis et indumentum æternæ jucunditátis tuis fidélibus promisisti; cleméntiam tuam suppliciter exorámus; ut hæc indumenta humilitátem cordis, contemptum mundi, zelúmque in púeris instituéndis ad christiána legis normam significántia quibus fá-

ÿ. Notre secours est dans le nom du Seigneur.

R. Qui a fait le ciel et la terre.

ÿ. Seigneur, exauce ma prière.

R. Et que le cri de mon âme monte vers vous.

ÿ. Le Seigneur soit avec vous.

R. Et avec votre esprit.

PRIONS

O DIEU, très fidèle dans vos promesses et très juste dispensateur des biens éternels, qui avez promis à vos fidèles le vêtement du salut et le manteau de l'éternelle félicité; nous supplions humblement votre miséricorde de daigner bénir ces vêtements, symbole de l'humilité du cœur, du mépris du monde et du zèle pour la formation chrétienne de l'enfance, dont vos serviteurs dési-

rent se vêtir en témoignage de leur pieuse résolution; faites, Seigneur, que prenant, par votre inspiration, l'habit du saint zèle pour l'éducation des enfants, ils le conservent, par votre protection, et qu'investis de vos divines promesses dans le temps, ils obtiennent aussi de vous le vêtement de la bienheureuse immortalité. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. — R̄. Ainsi soit-il.

PRIONS

SEIGNEUR notre Dieu, qui donnez les vertus parfaites, et dont la main charitable répand avec largesse dans les âmes toutes les bénédictions, nous vous supplions instamment de daigner bénir et sanctifier ces vêtements, dont vos serviteurs demandent à se vêtir, en témoignage de la résolution qu'ils ont prise d'imiter votre saint amour pour les enfants; afin qu'au milieu de tous ceux que vous appelez comme eux, sous les auspices de saint Jean-Baptiste de la Salle, à

muli tui sancto visibiliter sunt informandi proposito, propitius bene † dicas; ut sancti zeli ad pueros educandos habitum quem te inspirante suscipiunt, te protegente custodiunt; et quos venerandæ vestibus promissionis induis temporalliter, beata faciatis immortalitate vestiri. Per Christum Dominum nostrum. — R̄. Amen.

ORÉMUS

DOMINE Deus, bonarum virtutum dator, et omnium benedictionum largus infusor, te obnoxius precibus deprecamur, ut has vestes bene † dicere et sancti † ficare digneris, quibus famuli tui pro indicio tuæ erga parvulos dilectionis imitandæ, sese peroptant indutos, ut inter reliquos pueris informandis vocatis, auspicante sancto Joanne Baptista, conversatione sancta penitus dicati agnoscantur. Per Christum Dominum nostrum. — R̄. Amen.

l'éducation de l'enfance, on reconnaisse, à la sainteté de leur vie, la sincérité de leurs promesses et la solidité de leur vocation. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. — R̄. Ainsi soit-il.

ORÉMUS

EXAUDI, omnipotens Deus, preces nostras, et has vestes, quas famuli tui ad seipsum operiendos exposcunt, uberrimæ benedictionis imbre perfunde sicut perfudisti oram vestimentorum Aaron benedictione unguenti fluentis a capite in barbam; et sicut benedixisti vestes omnium religiosorum tibi per omnia placentium, ita eas bene † dicere et sancti † ficare digneris; ac præsta, clementissime Pater, ut supradictis famulis tuis sint hæc vestes salutis protectio, hæ in periculis instituendæ juventutis tutamen, hæ initium sanctitatis, hæ contra omnia tela inimici robusta defensio, ut centesimi muneris opulencia, perseverante continentia ditentur. Per Christum Dominum nostrum. — R̄. Amen.

PRIONS

DIEU tout-puissant, exaucez nos prières: répandez sur ces vêtements, dont vos serviteurs demandent à se vêtir, la rosée féconde de votre bénédiction, comme vous daignâtes bénir les vêtements d'Aaron, lorsque vous fîtes descendre le parfum sacré répandu sur sa tête jusqu'à sa barbe et jusqu'aux franges de sa robe; et de même que vous avez béni les vêtements de tous les religieux qui se consacrent à vos œuvres, daignez bénir et sanctifier ceux-ci; faites, ô Père très-miséricordieux, qu'ils soient pour vos serviteurs une protection salutaire, une armure contre les dangers que présente l'éducation de la jeunesse, un principe de sanctification, un bouclier solide contre tous les traits de l'ennemi, afin que, persévérant dans la continence, ils méritent

de posséder un jour le riche trésor par lequel vous récompenserez au centuple la vertu des élus. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. — R. Ainsi soit-il.

LA PRISE D'HABIT

1. La cérémonie s'ouvrira par le chant du *Veni Creator*, suivi du verset, de l'oraison et de l'*Ave Maria*.

Ensuite on fera une exhortation appropriée à la circonstance. Cette exhortation finie, le Président, demeurant assis, adressera les questions suivantes aux postulants, qui pendant ce temps se tiendront debout :

I. Désirez-vous sincèrement prendre l'habit de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes ?

II. Est-ce de votre franche et libre volonté que vous demandez à être admis dans notre Congrégation ?

III. N'avez-vous pas été violentés ou comme forcés, par quelque personne ou par quelque événement, d'entrer dans notre Société ?

IV. Avez-vous consulté Dieu et pris l'avis de personnes pieuses et éclairées, sur votre vocation, et croyez-vous être véritablement appelés du Seigneur dans notre Institut ?

V. Avez-vous lu ou entendu lire les Règles de l'Institut que vous demandez à embrasser ? les connaissez-vous suffisamment ? êtes-vous résolu de les observer fidèlement ?

VI. Êtes-vous déterminés à ne rien recevoir ni donner (même s'il s'agit de vos parents), et à ne disposer d'aucun bien ni revenu, sans la permission de vos Supérieurs ?

VII. Êtes-vous convaincus que, dans l'état que vous allez embrasser, on ne doit chercher que Dieu, l'abnégation de soi-même, la fuite de tous les vices, son salut et celui des enfants ?

VIII. Avez-vous de l'affection pour l'éducation chrétienne de la jeunesse ? vous sentez-vous disposés à faire tous vos efforts pour la bien instruire, et toujours gratuitement ?

IX. Êtes-vous résolu d'accepter de bon cœur les offices et les emplois que l'obéissance vous prescrira, et de vous en acquitter fidèlement ?

X. Souffrirez-vous volontiers d'être avertis et repris de vos fautes, et de subir les pénitences qui vous seront imposées ?

Les postulants ayant répondu à toutes ces demandes, le Président terminera par ces paroles :

Puisque vous voulez être admis dans notre Congrégation et que vous êtes résolu d'en observer les Règles, je vais, au nom de notre Très Honoré Frère Supérieur Général, vous donner l'habit religieux.

2. Alors chaque postulant se présentera devant le Frère Président, qui lui donnera l'habit religieux ; il le recevra à genoux, baisant d'abord la main du Frère Président, en signe d'obéissance, et ensuite l'habit lui-même, en témoignage de sa vénération pour ce vêtement béni et sanctifié par l'Église, et des promesses qu'il vient de faire.

3. Les postulants revêtiront l'habit religieux dans une salle voisine, assistés chacun, autant que possible, par un Frère profès. Pendant ce temps, les novices chanteront le *Magnificat*.

4. Les nouveaux novices, revêtus de l'habit religieux, rentreront dans la salle, et le Frère Président donnera alors à chacun un nom de communauté, qui sera toujours le nom d'un Saint ; il leur remettra en même temps un

chapelet de six dizaines, un petit crucifix et le souvenir de la prise d'habit. Après quoi, ils iront successivement recevoir l'accolade de tous les Frères présents, commençant par le Frère Président, les Frères en charge, les Profès, et terminant par les Frères novices. Pendant ce temps, on chantera une hymne ou un cantique, en l'honneur de saint Jean-Baptiste de la Salle.

5. Ensuite, le Frère Président dira encore quelques mots d'édification, s'il le désire, et il avertira ceux qui viennent de revêtir l'habit religieux de l'Indulgence plénière qu'ils peuvent gagner en cette circonstance. (*Pie IX, 24 septembre 1874. — Rescrit de la S. Congr. des Indulg., 19 juin 1896.*)

6. On terminera la cérémonie par le chant du Psaume *Laudate Dominum* ou *Ecce quam bonum* (p. 104).

CÉRÉMONIE DE L'ÉMISSION DES VŒUX

On prononcera ordinairement les vœux la veille de la clôture de la retraite annuelle, après la Messe de communion générale. Le très saint Sacrement sera exposé, si les Ordinaires veulent bien le permettre.

La cérémonie commencera par le *Veni Creator*, suivi du verset *Emitte* et de la collecte *Deus qui corda*.

Ensuite chaque aspirant prononcera les vœux, à genoux sur le marche-pied de l'autel, et tenant en main un cierge allumé.

Après cela, il ira auprès du Supérieur Général ou de son représentant, pour lui remettre à genoux la formule des vœux, lui baiser la main en signe d'obédience et recevoir l'accolade. S'il a émis des vœux perpétuels, il lui sera remis, après le baisement de main, le crucifix des vœux, qu'il baisera aussitôt.

On terminera la cérémonie par le chant du *Te*

Deum, suivi du verset *Confirma hoc* et de la collecte *Deus cujus*. Pendant ce temps, les Frères qui auront émis les vœux perpétuels recevront l'accolade des Profès présents.

CANTIQUE D'ACTION DE GRACES

T *Deum laudamus, **
te *Dóminum confité-*
mur.

Te *ætérnum Patrem **
omnis terra *venerátur.*
Tibi omnes *Angeli, **
tibi *Cœli, et univêrsæ*
Potestâtes,

Tibi *Chérubim et Sé-*
raphim * *incessâbili vo-*
ce *proclâmant :*

Sanctus, Sanctus,
Sanctus, * *Dóminus Deus*
sábaoth.

Pleni sunt *cœli et*
terra * *majestâtis glóriæ*
tuae.

Te *gloriósus * Aposto-*
lórum *chorus,*

Te *Prophetárum * lau-*
dábilis *numerus,*

Te *Mártyrum candi-*
dátus * *laudat exercitus.*

Te *per orbem terrá-*
rum * *sancta confitétur*
Ecclésia,

Patrem * *imménsæ*
majestâtis,

Venerándum tuum ve-
rum * *et únicum Filium,*

Nous vous louons, ô
Dieu, nous vous re-
connaissons pour le sou-
verain Seigneur.

Père éternel, la terre
entière vous révere.

Tous les Anges, les
Cieux, et toutes les Puis-
sances célestes,

Les Chérubins et les
Séraphins, redisent éter-
nellement :

Saint, Saint, Saint, le
Seigneur Dieu des ar-
mées.

Les cieux et la terre
sont remplis de la ma-
jesté de votre gloire.

Le chœur glorieux des
Apôtres,

La troupe vénérable
des Prophètes,

L'éclatante armée des
Martyrs chante vos lou-
anges.

Dans toute l'étendue de
l'univers, l'Église vous
adore,

O Père, dont la majesté
est infinie,

Et votre Fils unique et
véritable,

Et le Saint-Esprit consolateur.

O Christ, vous êtes le Roi de gloire.

Vous êtes le Fils éternel du Père.

Fait homme pour sauver l'homme, vous n'avez pas dédaigné de descendre dans le sein d'une Vierge.

Brisant l'aiguillon de la mort, vous avez ouvert à ceux qui croient le royaume des cieux.

Vous êtes assis à la droite de Dieu, dans la gloire du Père.

Nous croyons que vous viendrez un jour juger l'univers.

Secourez donc, nous vous en conjurons, vos serviteurs rachetés par votre sang précieux.

Faites qu'ils soient comptés parmi vos Saints dans la gloire éternelle.

Sauvez votre peuple, Seigneur, et bénissez votre héritage.

Conduisez vos enfants, et élevez-les jusqu'à la gloire de l'éternité.

Chaque jour nous vous bénissons.

Nous louons votre nom maintenant et dans tous les siècles des siècles.

Sanctum quoque * Pa-
traclicitum Spiritum.

Tu Rex glóriæ, * Chris-
ste.

Tu Patris * sempitér-
nus es Filius.

Tu ad liberandum
suscepturus hominem, *
non horruisti Virginis
uterum.

Tu, devicto mortis
aculeo, * aperuisti cre-
dentibus regna cæló-
rum.

Tu ad dexteram Dei
sedes * in glória Patris.

Judex crederis * esse
venturus.

Te ergo quæsumus,
tuis famulis subveni, *
quos pretioso sanguine
redemisti.

Æterna fac cum San-
ctis tuis * in glória nu-
merari.

Salvum fac populum
tuum, Domine, * et be-
nedic hereditati tuæ.

Et rege eos, * et extolle
illos usque in ætérnum.

Per singulos dies * be-
nedicimus te.

Et laudamus nomen
tuum in sæculum, * et
in sæculum sæculi.

Dignare, Domine, die
isto * sine peccato nos
custodire.

Miserere nostri, Dó-
mine, * miserere nostri.

Fiat misericórdia tua,
Domine, super nos, *
quemámodum sperá-
vimus in te.

In te, Domine, spe-
rávi, * non confundar in
ætérnum.

ÿ. Confirma¹ hoc,
Deus, quod operatus es
in nobis.

℞. A templo sancto
tuo, quod est in Jerú-
salem.

ORÉMUS

DEUS, cujus miseri-
córdia non est nú-
merus, et bonitátis in-
finitus est thesáurus,
piíssimæ Majestáti tuæ
pro collátis donis grá-
tias ágimus, tuam sem-
per cleméntiam exorán-
tes, ut qui peténtibus
postuláta concédís, eós-
dem non deserens, ad
præmia futúra dispó-
nas. Per Dóminum no-
strum Jesum Christum
Filium tuum, qui te-

Daignez, Seigneur, pen-
dant ce jour, nous pré-
server de tout péché.

Ayez pitié de nous,
Seigneur, ayez pitié de
nous.

Répandez sur nous
votre miséricorde, Sei-
gneur, selon que nous
avons espéré en vous.

J'ai espéré en vous,
Seigneur, je ne serai pas
confondu à jamais.

ÿ. Affermissez¹, Sei-
gneur, ce que vous avez
opéré en nous.

℞. Du milieu de votre
saint temple, qui est dans
Jérusalem.

PRIONS

SEIGNEUR, dont la mi-
séricorde est infinie
et la bonté inépuisable,
nous rendons grâces à
votre divine Majesté pour
les biens que nous en
avons reçus, et nous con-
jurons votre clémence de
ne point abandonner ceux
dont vous exaucez ici-
bas les prières, mais de
les préparer à recevoir les
récompenses éternelles.
Par Notre-Seigneur Jé-
sus-Christ, votre Fils, qui,

¹ Dans les autres circonstances, on dit :

ÿ. Benedicamus Patrem, et Filium, cum sancto Spiritu.

℞. Laudemus et superexaltémus eum in sæcula.

étant Dieu, vit et règne avec vous, en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles.

℞. Ainsi soit-il.

ŷ. Que Jésus-Christ nous anime tous d'un même esprit.

℞. Maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles.

cum vivit et regnat in unitate Spiritus sancti, Deus, per omnia sæcula sæculorum.

℞. Amen.

ŷ. Jesus Christus faciat nos unánimes.

℞. Nunc et semper, et in sæcula sæculorum. Amen.

CÉRÉMONIE DE LA RÉNOVATION DES VŒUX

La rénovation des vœux aura lieu chaque année, dans tout l'Institut, à la fête de la très sainte Trinité. Le très saint Sacrement sera exposé, si cela est possible et que les Ordinaires veuillent bien le permettre.

La cérémonie commencera par le *Veni Creator*, suivi du verset *Emitte* et de la collecte *Deus qui corda*.

On récitera ensuite le Symbole de saint Athanase.

SYMBOLE DE SAINT ATHANASE

QUICUNQUE veut être sauvé doit, avant tout, professer la foi catholique.

Quiconque ne la conservera pas entière et inviolable, périra infailliblement pour l'éternité.

Or la foi catholique consiste à adorer un seul Dieu en trois personnes, et trois personnes en un seul Dieu;

Sans confondre les per-

QUICUMQUE vult salvus esse, * ante omnia opus est ut teneat catholicam fidem.

Quam nisi quisquam integram, inviolatamque servaverit, * absque dubio in ætérnum peribit.

Fides autem catholica hæc est, * ut unum Deum in Trinitate, et Trinitatem in unitate venerémur;

Neque confundentes

personas, * neque substantiam separantes.

Alia est enim persona Patris, alia Filii, * alia Spiritus sancti.

Sed Patris, et Filii, et Spiritus sancti una est divinitas; * æqualis glória, coætérna majestas.

Qualis Pater, talis Filius, * talis Spiritus sanctus.

Incréatus Pater, incréatus Filius, * incréatus Spiritus sanctus.

Immensus Pater, immensus Filius, * immensus Spiritus sanctus.

Ætérnus Pater, ætérnus Filius, * ætérnus Spiritus sanctus.

Et tamen non tres ætérni, * sed unus ætérnus.

Sicut non tres incréati, nec tres immensi, * sed unus incréatus, et unus immensus.

Similiter omnipotens Pater, omnipotens Filius, * omnipotens Spiritus sanctus.

Et tamen non tres unis omnipotentes, * sed unus omnipotens.

sonnes, sans séparer la substance.

Car autre est la personne du Père, autre celle du Fils, autre celle du Saint-Esprit.

Mais la divinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit, est une; leur gloire est égale, leur majesté est coéternelle.

Tel est le Père, tel est le Fils, tel est le Saint-Esprit.

Le Père est incréé, le Fils est incréé, le Saint-Esprit est incréé.

Le Père est immense, le Fils est immense, le Saint-Esprit est immense.

Le Père est éternel, le Fils est éternel, le Saint-Esprit est éternel.

Et cependant ce ne sont pas trois éternels, mais un seul éternel.

Comme aussi ce ne sont ni trois incréés, ni trois immenses, mais un seul incréé et un seul immense.

De même, le Père est tout-puissant, le Fils est tout-puissant, le Saint-Esprit est tout-puissant.

Et cependant ce ne sont pas trois tout-puissants, mais un seul tout-puissant.

Ainsi le Père est Dieu, le Fils est Dieu, le Saint-Esprit est Dieu.

Et cependant ce ne sont pas trois Dieux, mais un seul Dieu.

Ainsi le Père est Seigneur, le Fils est Seigneur, le Saint-Esprit est Seigneur.

Et cependant ce ne sont pas trois Seigneurs, mais un seul Seigneur.

Car, comme la vérité chrétienne nous oblige à confesser que chaque personne en particulier est Dieu et Seigneur, ainsi la foi catholique nous défend de dire que ce sont trois Dieux ou trois Seigneurs.

Le Père n'a été ni fait, ni créé, ni engendré d'aucun autre.

Le Fils n'a été ni fait ni créé, mais il est engendré du Père seul.

Le Saint-Esprit n'a été ni fait, ni créé, ni engendré; mais il procède du Père et du Fils.

Il n'y a donc qu'un seul Père, et non trois Pères; qu'un seul Fils, et non trois Fils; qu'un seul Saint-Esprit, et non trois Saints-Esprits.

Ita Deus Pater, Deus Filius, * Deus Spiritus sanctus.

Et tamen non tres Dii, * sed unus est Deus.

Ita Dominus Pater, Dominus Filius, * Dominus Spiritus sanctus.

Et tamen non tres Domini, * sed unus est Dominus.

Quia, sicut singillatim unamquamque personam Deum, ac Dominum confiteri christiana veritate compellimur, * ita tres Deos aut Dominos dicere, catholica religione prohibemur.

Pater a nullo est factus, * nec creatus, nec genitus.

Filius a Patre solo est: * non factus, nec creatus, sed genitus.

Spiritus sanctus a Patre et Filio: * non factus, nec creatus, nec genitus, sed procedens.

Unus ergo Pater, non tres Patres; unus Filius, non tres Filii; unus Spiritus sanctus, non tres Spiritus sancti.

Et in hac Trinitate nihil prius aut posterius, nihil majus aut minus: * sed totæ tres personæ coæternæ sibi sunt, et coæquales.

Ita ut per omnia, sicut jam supra dictum est, * et unitas in Trinitate, et Trinitas in unitate veneranda sit.

Qui vult ergo salvus esse, * ita de Trinitate sentiat.

Sed necessarium est ad æternam salutem, * ut Incarnationem quoque Domini nostri Jesu Christi fideliter credat.

Est ergo fides recta, ut credamus et confiteamur, * quia Dominus noster Jesus Christus Dei Filius, Deus et homo est.

Deus est ex substantia Patris ante sæcula genitus; * et homo est ex substantia matris in sæculo natus.

Perfectus Deus, perfectus homo, * ex anima rationali, et humana carne subsistens.

Æqualis Patri secun-

Et dans cette Trinité, il n'y a ni un plus ancien ni un moins ancien, ni un plus grand ni un moindre; mais les trois personnes sont coéternelles et égales entre elles.

En sorte que, sous tous les rapports, comme déjà il a été dit, il faut adorer, et l'unité dans la Trinité, et la Trinité dans l'unité.

Quiconque donc veut être sauvé doit avoir cette croyance de la Trinité.

Mais il est encore nécessaire pour le salut éternel de croire exactement à l'Incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Or la pureté de la foi consiste à croire et à confesser que Notre-Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, est Dieu et homme.

Il est Dieu, étant engendré avant les siècles de la substance du Père; il est homme, étant né dans le temps de la substance d'une mère.

Dieu parfait, homme parfait, ayant une âme raisonnable et une chair humaine.

Egal au Père quant à

la divinité, inférieur au Père quant à l'humanité.

Et, quoiqu'il soit Dieu et homme, il n'est pas néanmoins deux personnes, mais un seul Jésus-Christ.

Il est un, non par le changement de la divinité en l'humanité, mais par l'union de l'humanité à la divinité.

Un enfin, non par confusion de nature, mais par unité de personne.

Car, comme l'âme raisonnable et la chair ne font qu'un seul homme, de même Dieu et homme sont un seul Jésus-Christ.

Qui a souffert pour notre salut, est descendu aux enfers, et le troisième jour est ressuscité d'entre les morts;

Est monté au ciel, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant, d'où il viendra juger les vivants et les morts;

A l'avènement duquel tous les hommes doivent ressusciter avec leurs propres corps, et rendre compte de leurs actions.

Et ceux qui auront fait le bien iront à la vie

dum divinitatem : * minor Patre secundum humanitatem.

Qui, licet Deus sit et homo, * non duo tamen, sed unus est Christus.

Unus autem non conversione divinitatis in carnem, * sed assumptione humanitatis in Deum.

Unus omnino non confusione substantiæ, * sed unitate personæ.

Nam sicut anima rationalis et caro unus est homo : * ita Deus et homo unus est Christus.

Qui passus est pro salute nostra, descendit ad inferos : * tertia die resurrexit a mortuis ;

Ascendit ad caelos, sedet ad dexteram Dei Patris omnipotentis : * inde venturus est iudicare vivos et mortuos ;

Ad cuius adventum omnes homines resurgere habent cum corporibus suis : * et reddentur sui factis propriis rationem.

Et qui bona egerunt, ibunt in vitam ætèr-

nam ; * qui vero mala, in ignem ætèrnum.

Hæc est fides catholica : * quam nisi quisque fideliter firmiterque crediderit, salvus esse non poterit.

Gloria Patri, etc.

ÿ. Benedicamus Patrem, et Filium, cum sancto Spiritu.

Û. Laudemus et superexaltemus eum in sæcula.

ORÉMUS

OMNIPOTENS sempitèr-
ne Deus, qui dedisti
famulis tuis, in confes-
sione veræ fidei æternæ
Trinitatis glóriam agnô-
scere, et in potentia
majestatis adorare uni-
tatem, quæsumus, ut
ejusdem fidei firmitate,
ab omnibus semper
muniámur adversis. Per
Dóminum nostrum Je-
sum Christum Filium
tuum, qui tecum vivit
et regnat in unitate Spi-
ritus sancti, Deus, per
omnia sæcula sæculó-
rum. — Û. Amen.

éternelle ; tandis que ceux qui auront fait le mal iront au feu éternel.

Telle est la foi catholique : quiconque ne la gardera pas fidèlement et constamment ne pourra être sauvé.

Gloire au Père, etc.

ÿ. Bénissons le Père, et le Fils, et le Saint-Esprit.

Û. Louons-le et exaltons-le par-dessus toutes choses, dans tous les siècles.

PRIONS

O DIEU tout-puissant et éternel, qui avez fait à vos serviteurs la grâce de reconnaître, dans la confession de la vraie foi, la gloire de l'éternelle Trinité des personnes, et d'adorer, dans la puissance de votre majesté, l'unité de nature : faites que, par la fermeté de cette même foi, nous soyons fortifiés contre toutes sortes d'adversités. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ, votre Fils, qui, étant Dieu, vit et règne avec vous, en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. — Û. Ainsi soit-il.

Cette profession de foi achevée, chacun renouvelle ses vœux. Les Frères à vœux temporaires, après avoir lu leur formule, la remettent au Supérieur Général ou à son représentant.

Tous ayant renouvelé, la cérémonie se termine par le *Te Deum*, avec les mêmes versets et collecte que pour l'émission des vœux, p. 95.

APRÈS LA BÉNÉDICTION

LE JOUR DE L'ÉMISSION OU DE LA RÉNOVATION DES VŒUX
ET EN QUELQUES FÊTES SPÉCIALES A L'INSTITUT

PSAUME 132

QU'IL est bon, qu'il est doux, pour des frères, de vivre ensemble dans l'union!

L'union fraternelle est comme le parfum qui, répandu sur la tête, descend sur la barbe, sur la barbe d'Aaron,

Et jusqu'au bord de ses vêtements; elle est comme la rosée d'Hermon, qui descend sur la montagne de Sion.

C'est à cette union que le Seigneur a attaché la bénédiction et la vie pour l'éternité.

Gloire au Père...

ECCE quam bonum et quam jucundum * habitare fratres in unum!

Sicut unguentum in capite, * quod descendit in barbam, barbam Aaron;

Quod descendit in oram vestimentum ejus; * sicut ros Hermon, qui descendit in montem Sion.

Quoniam illic mandavit Dominus benedictionem, * et vitam usque in sæculum.

Gloria Patri...

DEUXIÈME PARTIE EXERCICES SPIRITUELS

ORAISON

Heureux l'homme qui médite jour et nuit la loi du Seigneur; il sera comme l'arbre planté sur le courant des eaux vives, qui porte son fruit en la saison, et dont les feuilles ne tombent point; toutes ses œuvres seront prospères.

(Ps. 1, 2 et 3.)

Notre saint Fondateur était bien pénétré de ces paroles, lorsqu'il écrivait:

« Les Frères de cet Institut doivent beaucoup aimer le saint exercice de l'oraison, et ils doivent le regarder comme le premier et le principal de leurs exercices journaliers, et celui qui est le plus capable d'attirer la bénédiction de Dieu sur tous les autres. Ils seront exacts à la faire tous les jours dans le temps, et autant de temps que la Règle l'ordonne; et ils ne quitteront pas cet exercice sans un besoin pressant qui ne se puisse remettre. Si quelquefois ils sont obligés de s'en absenter, ils demanderont au Frère Directeur un autre temps pour la faire, pendant le jour, sans y manquer. » (*Règles*, IV, 1.)

« L'obligation que vous avez d'avoir des grâces non seulement pour vous, mais aussi pour les autres, et de vous étudier à toucher tous les cœurs, vous doit engager à vous appliquer d'une manière particulière à l'oraison, qui est l'exercice que Dieu vous a marqué pour vous procurer ses grâces. » (*Méd.*, 129^e, II.)

« Estimez beaucoup le saint exercice de l'oraison, d'autant qu'elle est le fondement et le soutien de toutes les vertus, et qu'elle est la source des lumières